

R. IMMO

Votre agent immobilier indépendant

BARÈME DES HONORAIRES*

MAJ 01.01.24

Vente / Achat de biens bâtis

Prix net vendeur compris entre :		Honoraires TTC max	(Charge acquéreur*)
De	0 € à 250 000 €	5,50%	
De	250 001 € à 500 000 €	4,50%	
De	500 001 € à 750 000 €	4,00%	
De	750 001 € à ...	3,50%	

Avis de valeur / Estimation : (si mandat confié par la suite, déduction du montant total) **130 €**

Ces honoraires comprennent les photos du bien, la publication sur différents supports, la commercialisation, les visites, l'accompagnement, la négociation et la constitution de tout le dossier.

**Lorsque les honoraires d'un mandat de vente sont à la charge de l'acquéreur, les droits de mutation (communément appelés frais de notaire) sont calculés sur le prix net vendeur du bien.*

Le fait de porter les honoraires à la charge du vendeur implique donc un surcoût de taxes pour l'acquéreur.

Vente de biens non bâtis (terrain, parcelle, lot ...)

Prix net vendeur :	Honoraires TTC :
<100 000 €	5 000 €
>100 001 €	4%

Mise en location (état des lieux, commercialisation + visites, constitution dossiers..)

Honoraires charges bailleur+locataire	Zone tendue	Zone non tendue
Entremise et négociation (charge bailleur)	Forfait 70 €	
Etat des lieux	3€/m ²	3€/m ²
Commercialisation, visites, dossier administratifs	10 €/m ²	9€/m ²
Avenant au bail, reproduction document, augmentation du loyer, régularisation des charges...	60 €	60 €